

## **Mémoire de Nahnda Garlow à l'intention du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord**

### **Étude sur la restitution des terres aux communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis**

**Le 29 juin 2023**

Je m'appelle Nahnda Garlow, et mon nom autochtone est Nowandawit. Je suis membre de la communauté Haudenosaunee des Six Nations et je suis issue de la famille du clan Dehatgahtos Beaver. J'ai vécu toute ma vie au sein des Six Nations de la rivière Grand, et ma famille a une longue histoire de défense des terres, de militantisme environnemental et de participation à notre système de gouvernance traditionnel.

Dans ma vie d'adulte, je suis devenue journaliste et rédactrice en chef du journal *Two Row Times* sur notre territoire. Ce travail m'a donné l'occasion de parler à des centaines de personnes de tous les territoires Haudenosaunee et de recueillir des opinions très diverses sur ce que signifie la restitution des terres.

En mai, Ellen Gabriel a témoigné devant ce Comité sur cette étude, et Sylvie Bérubé lui a demandé si elle connaissait des exemples de restitution de terres. M<sup>me</sup> Gabriel a répondu par la négative.

Je vous écris pour vous dire que les Six Nations connaissent bien la restitution des terres et pour vous expliquer comment les conséquences politiques de cette restitution, à savoir la restitution irresponsable des terres de Burtch à la suite de la remise en état des terres à Caledonia en 2006, continuent d'entraîner des répercussions négatives sur notre communauté.

### **Gouvernance des Six Nations : la polarité des conseils élus et héréditaires**

Sur le territoire des Six Nations, il existe un collectif de détenteurs de titres héréditaires, connu sous le nom de Conseil des chefs de la Confédération Haudenosaunee (CCCH). Cette entité a fonctionné comme un conseil municipal comprenant des structures iroquoiennes traditionnelles depuis la colonisation du

territoire de Grand River en 1784 jusqu'en 1924. En 1923, le Canada a commandé une étude sur les Six Nations – la Commission Thompson – pour examiner la question de la transmission héréditaire de l'autorité. Dès les années 1860, les membres des Six Nations avaient demandé au ministère des Affaires indiennes d'élire leurs dirigeants, tandis que d'autres membres de la communauté s'opposaient avec véhémence à la suppression de l'autorité héréditaire à vie. La Commission Thompson a abouti à un décret visant à démanteler la structure de leadership héréditaire et à mettre en place un modèle de conseil de bande et de direction élue, conformément à la *Loi sur les Indiens*.

Il existe de nombreuses traditions communautaires erronées concernant la destitution des chefs. En particulier, l'affirmation selon laquelle des agents armés de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont fait sortir de force les chefs du bâtiment du conseil sous la menace d'une arme à feu. Cependant, aucun document historique ne vient étayer cette affirmation.

Ce dont nous disposons, ce sont des articles de journaux rédigés par des témoins qui étaient présents le jour où la déclaration a été lue au conseil et des procès-verbaux du Conseil des chefs lui-même. Le procès-verbal indique que les chefs ne se trouvaient pas du tout dans la salle du conseil ce jour-là, mais plus loin sur la route, au Six Nations Agricultural Hall. Bien qu'il y ait eu une forte présence de la GRC, probablement avec des armes à feu sur eux, aucune arme n'a été dégainée, et personne n'a été expulsé par la force de l'Agricultural Hall. Selon le procès-verbal du Conseil des chefs, la déclaration destituant les chefs a été lue à haute voix, et le commissaire est parti, ainsi que la GRC et les chefs héréditaires ont poursuivi le reste de leur réunion.

En tant que membre de la communauté, j'ai grandi en pensant que les chefs héréditaires étaient tenus en joue. Ce n'est qu'à l'âge adulte, lorsque j'ai commencé à enquêter par moi-même, que j'ai trouvé des documents et parlé à des historiens locaux qui m'ont corrigé et m'ont rappelé les faits.

Cette désinformation est en partie attribuable au fait que le territoire n'a pas accès aux archives et à la documentation auxquelles la communauté dans son ensemble a accès. J'ai dû plaider et rechercher des documents pendant des mois pour trouver quoi que ce soit sur cette version très importante et très médiatisée de l'histoire où des armes ont été pointées sur mes arrière-grands-pères et mes oncles. Lorsque j'ai découvert que les documents historiques ne correspondaient pas à cette histoire, j'ai été choqué.

Le Canada doit faire davantage pour fournir aux communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits les documents d'archives locaux, les listes de bandes pour la recherche généalogique, les dossiers du ministère des Affaires indiennes et d'autres documents historiques qu'ils possèdent. Et il doit y avoir une meilleure orientation, guidée, sur la façon dont nos citoyens peuvent avoir accès à ces ressources. Il s'agit notamment de financer la création d'espaces communautaires de recherche historique ouverts au grand public et de supprimer toutes les restrictions à l'accès à ces documents. Nos concitoyens doivent voir les dossiers, même s'ils ont du mal à les interpréter. Présenter notre propre histoire à notre peuple à travers le filtre de l'interprétation de ces documents par quelqu'un d'autre n'est pas suffisant.

### **Douglas Creek Estates 2006 et le manque de logements et d'eau sur le territoire des Six Nations**

La remise en état des terres de l'ancien projet immobilier Douglas Creek Estates, à Caledonia, en 2006, est un événement que la plupart des adultes canadiens connaissent aujourd'hui. J'ai participé à cette action. Mon mari et moi avons produit un film, *Day Zero*, sur les actions héroïques des personnes aux premières lignes. Vous pouvez le regarder sur YouTube.

À l'époque, l'une des principales préoccupations des défenseurs des terres sur le terrain était l'injustice de voir la Calédonie bénéficier d'une expansion massive de l'habitat, alors qu'à quelques pas de là, la crise du logement dans les Six Nations était une plaie ouverte. Alors que de grandes maisons de rêve étaient commercialisées d'un côté de la voie ferrée pour Caledonia, de l'autre côté, aux Six Nations, les gens vivaient dans des roulottes.

Vivre sans eau dans son propre pays est un supplice pour le psychisme. Tout est plus difficile. La lessive devient un événement de grande envergure pour lequel vous avez besoin d'un véhicule, d'essence, d'argent liquide et peut-être d'une garde d'enfants. Pour de nombreux habitants des Six Nations, disposer de toilettes à chasse d'eau est aujourd'hui encore un luxe.

Telles sont encore aujourd'hui les réalités de centaines de familles des Six Nations. L'eau et les égouts ne sont toujours pas disponibles dans nos maisons. Par conséquent, la quantité d'énergie et les tâches quotidiennes supplémentaires qui nous sont demandées simplement pour vivre une vie qui n'est pas encore égale à celle du reste du Canada sont épuisantes, humiliantes et déshumanisantes. La parité économique pour nos communautés ne peut pas être laissée dans la poussière derrière de bonnes intentions de restitution des terres.

### **Tables de négociation, Haudenosaunee Development Institute et terres de Burtch**

Après la fin de l'impasse à Caledonia, les chefs héréditaires et élus ont siégé en tant que groupe fusionné pour négocier avec l'Ontario et le Canada sur nos revendications territoriales. En 2007, le CCCH a créé le Haudenosaunee Development Institute (HDI), responsable de s'occuper du développement de la région de Haldimand et de jouer un rôle de premier plan dans les négociations avec la province et le gouvernement fédéral.

À peu près à la même époque, la province de l'Ontario a accordé au HDI une forme restaurée d'autorité de gouvernance sur les terres des Six Nations. Il n'existe aucun renseignement public sur la manière dont ils ont été habilités à le faire. Tout ce que nous savons, c'est que la province a commencé à dire aux promoteurs qu'ils devaient consulter le CCCH et que ce dernier a dit aux gens qu'ils devaient s'adresser au HDI.

En dépit de la Commission Thompson, du décret déposant le système héréditaire et de l'absence de plébiscites ou d'études communautaires visant à recueillir l'avis de la communauté, la province de l'Ontario a restitué l'autorité en matière de gestion des terres au CCCH.

Je voudrais également ajouter qu'au cours de la dernière décennie, les Six Nations ont été autorisées à créer leur propre agence de protection de l'enfance, Ogwadenideo. Avant cette désignation, la communauté a dû réaliser dix ans d'études et d'examens de politiques avant qu'Ogwadenideo ne reçoive l'autorisation d'être une agence indépendante de protection de l'enfance.

Pour les Six Nations, il est triste de constater que nous avons dû faire des pieds et des mains pendant des années avant d'avoir l'autorité sur nos propres enfants. Mais pour les besoins du développement, 100 ans d'histoire ont été complètement ignorés, et aucun retour d'information ni aucune consultation des Six Nations n'ont été menés avant que la gouvernance ne soit rétablie, à huis clos, au sein du CCCH pour faire taire l'opposition et les protestations plutôt que de faire le travail d'un consentement libre, préalable, éclairé et significatif.

Dans le cadre d'un accord visant à démanteler les barricades à Caledonia, l'ancien premier ministre de l'Ontario, David Peterson, a promis de restituer une parcelle de terrain de 300 acres autour de l'ancien établissement correctionnel de Burtch. Les terres ont été placées sous tutelle par l'Ontario pendant qu'il procédait à l'assainissement environnemental du site et jusqu'à ce qu'elles puissent être transférées aux Six Nations.

Les négociations avec le CCCH, le conseil de bande des Six Nations, l'Ontario et le Canada se sont poursuivies pendant quatre ans jusqu'en 2010, lorsque le schisme politique au sein des Six Nations a finalement conduit à une rhétorique de division entre les dirigeants héréditaires et les dirigeants élus. Le groupe amalgamé des Six Nations s'est complètement effondré. L'Ontario et le Canada se sont montrés frustrés, et la situation est devenue tellement dysfonctionnelle qu'en 2010, le conseil de bande élu a voté

en faveur de l'abandon des négociations et du recours à la procédure de règlement des revendications territoriales particulière qu'il avait entamée devant les tribunaux.

Depuis lors, les terres de Burtch promises par Petersen étaient toujours détenues en fiducie pour la communauté des Six Nations. Les chefs héréditaires croyaient que la terre leur avait été promise. Un groupe d'agriculteurs locaux exploitait ces terres avec l'accord du conseil de bande depuis un certain nombre d'années. La province a fini par demander au conseil de bande de mettre fin à l'exploitation agricole. Des barricades ont été érigées aux portes de la propriété.

Le conseil héréditaire loue ensuite les terres à un autre agriculteur. Cela a finalement conduit à une bataille juridique entre l'agriculteur titulaire du bail, le conseil héréditaire et le conseil de bande élu. Cela a entraîné des luttes communautaires encore plus intenses et une plus grande polarité.

Le conseil de bande a déclaré qu'en raison d'un arrêt de la Cour suprême reconnaissant le conseil de bande comme l'autorité dirigeante légale de la communauté, il était la seule entité ayant la capacité légale de détenir des terres en fiducie pour le peuple des Six Nations. L'Ontario a donc transféré les terres à une société à numéro, détenue par le conseil de bande élu. Cela a eu un effet d'entraînement sur toute la communauté, a déclenché une bataille juridique et a donné lieu à une nouvelle rhétorique de division, ce qui a conduit à des querelles intestines au sein de la communauté qui sont encore aujourd'hui considérées comme une blessure fondamentale entre les conseils et comme la raison pour laquelle ils ne peuvent pas et ne pourront jamais travailler ensemble.

### **La restitution des terres ne peut pas montrer la voie**

La promesse faite en 2006 par le premier ministre de l'Ontario de restituer des terres volées aux Six Nations comme monnaie d'échange pour obtenir l'ouverture de routes à la suite d'une action de remise en état des terres était irresponsable et, en fin de compte, destructrice pour nos relations internes.

La restitution des terres ne peut être utilisée comme le fameux proverbe de la carotte et du bâton, pour conduire les populations autochtones là où vous voulez qu'elles aillent.

Aujourd'hui, la rhétorique de division engendrée par la carotte Burtch a conduit à une culture de polarité et d'extrémisme politique dans la réserve qui est dangereuse et que personne dans notre communauté n'a la capacité d'endiguer. Cette situation est assez similaire à celle dont Ellen Gabriel a parlé lors de sa visite concernant le problème du crime organisé à Kanesatake. Elle a une entité propre et, comme me l'a dit un ancien, les gens ont peur.

Cela m'amène à ma première recommandation.

Ce Comité doit étudier ce qui s'est passé aux Six Nations à la suite de la remise en état des terrains à Caledonia en 2006. En particulier, les répercussions de la décision de l'Ontario de rétablir l'autorité de gouvernance du CCCH, l'incidence de la restitution des terres de Burtch et la façon dont les deux ont conduit à une augmentation de l'extrémisme politique au sein de la communauté. Je suis convaincue qu'une enquête approfondie sur cette expérience permettrait d'acquérir des connaissances et des conseils inestimables et de tirer des leçons des erreurs commises, ce qui permettrait de mieux orienter la restitution des terres pour d'autres communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits.